

Accompagner la performance des équipes avec les méthodes de coaching professionnel

RS7348 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	32105, 15034, 15099, 15016
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/10/2025
Date d'échéance	27/10/2028

Certificateur(s)

SKM · SIRET : 88818390200020

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Objectifs de la certification

L'objectif de cette certification est de permettre à des professionnels issus d'autres métiers, tels que les managers, les responsables RH, les formateurs ou les consultants, d'acquérir des compétences complémentaires en accompagnement individuel et collectif. Ces compétences visent à enrichir leur pratique professionnelle en leur offrant des outils et des approches qui favorisent le développement des individus et des équipes, tout en renforçant leur capacité à gérer les dynamiques interpersonnelles et collectives.

L'accent est mis sur l'acquisition de techniques et de méthodes permettant d'accompagner plus efficacement les collaborateurs, d'optimiser la performance des équipes et de faciliter la gestion du changement. Cette certification répond ainsi à un besoin de plus en plus marqué pour des approches pratiques et adaptées, qui permettent de soutenir l'autonomie et la motivation des individus tout en développant la cohésion et l'efficacité des groupes.

En résumé, l'objectif est d'enrichir les compétences des professionnels dans leur domaine d'activité, en leur offrant des outils pratiques pour améliorer leurs interactions et leurs méthodes de travail, sans modifier leur rôle de base au sein de l'organisation.

Contexte de la certification

Le dispositif de certification "Maîtriser les compétences et la posture de coaching professionnel" est initié dans un contexte où les professionnels, qu'ils exercent dans des domaines comme le management, les ressources humaines, le conseil, ou la relation d'aide, sont confrontés à des enjeux croissants liés à la gestion du développement personnel et collectif au sein de leurs organisations dans un contexte en pleine mutation. Ces professionnels jouent un rôle clé dans l'accompagnement des collaborateurs, que ce soit pour améliorer leur performance, gérer des transitions ou renforcer leur agilité face aux changements organisationnels.

Dans ce cadre, l'activité ou la situation professionnelle à l'origine de cette certification découle du besoin d'intégrer des compétences de coaching dans des pratiques professionnelles courantes, notamment celles liées à la gestion des ressources humaines, à l'accompagnement du changement, à l'animation d'équipes ou encore à l'amélioration continue des performances. Par exemple, un manager de proximité ou un consultant peut être amené à accompagner des collaborateurs qui rencontrent des difficultés dans leur travail quotidien, qu'il s'agisse de gestion du stress, de motivation, ou de gestion de conflits. De même, un responsable RH pourrait être chargé de mettre en place des actions de coaching pour aider des individus ou des équipes à mieux collaborer ou à s'adapter à de nouvelles méthodes de travail.

Ces situations professionnelles mettent en lumière un besoin croissant pour les managers, les responsables RH, les consultants ou encore les professionnels de la relation d'aide de maîtriser des compétences spécifiques de coaching.

La capacité à écouter activement, à poser des questions puissantes, à définir des objectifs clairs, à donner un feedback constructif et à accompagner les individus dans leur développement personnel et professionnel devient essentielle pour répondre aux attentes des collaborateurs et des entreprises dans un environnement de plus en plus complexe et en constante évolution.

Le dispositif de certification s'inscrit donc dans un contexte où ces professionnels doivent être en mesure de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque individu ou équipe, tout en respectant des objectifs organisationnels. Il vise à leur fournir les outils et les techniques nécessaires pour accompagner efficacement les changements, optimiser les dynamiques de groupe et développer les compétences comportementales des collaborateurs, tout en renforçant leur posture professionnelle et leur impact.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Formaliser un cadre d'accompagnement en définissant les modalités de collaboration (fréquence, règles de confidentialité, objectifs et limites) et en clarifiant les attentes mutuelles, afin de garantir une relation de travail efficace et respectueuse entre le professionnel et le client ou collaborateur, dans un contexte de conseil, management, ou soutien relationnel.

Accompagner la co-construction d'objectifs en utilisant la méthode SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini) et en alignant ces objectifs sur les priorités et valeurs de l'interlocuteur, afin de structurer une démarche orientée vers des résultats concrets, mesurables et adaptés à son environnement professionnel ou personnel.

Renforcer la qualité des interactions professionnelles en utilisant des techniques d'écoute active (reformulation, validation émotionnelle, silence empathique) et en instaurant un climat de respect et d'ouverture, afin de soutenir la réflexion, la motivation et le développement des collaborateurs ou des clients dans des situations d'accompagnement ou de gestion

Stimuler la prise de conscience et la créativité en posant des questions ouvertes et puissantes, en utilisant des outils tels que le questionnement hypothétique ou les scénarios prospectifs, afin d'aider les individus ou équipes à explorer de nouvelles perspectives, à identifier des solutions innovantes et à dépasser des blocages dans le cadre de leur rôle ou mission

Fournir des retours constructifs en utilisant des techniques comme le modèle DESC (Décrire, Exprimer, Suggérer, Conclure) ou Feedforward, afin de souligner les points forts, mettre en avant les axes d'amélioration, et ajuster les approches de travail, renforçant ainsi la progression individuelle ou collective dans un cadre professionnel.

Concevoir et animer des interventions collectives en intégrant des outils collaboratifs et des techniques d'animation adaptées aux objectifs du groupe, afin de favoriser la cohésion, d'accompagner le changement et de stimuler la performance collective dans le cadre d'un projet ou d'une transformation organisationnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité n'est pas réglementée.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Expérience professionnelle avérée : Minimum 2 ans d'expérience dans un des domaines concernés (management, RH, formation, accompagnement, conseil, social, entrepreneuriat, etc.).
- Niveau de diplôme : Minimum Niveau 5 (ou équivalent) dans un domaine pertinent ou une expérience significative justifiant la maîtrise des bases relationnelles et communicationnelles.
- Aptitude à la communication et à l'accompagnement : Expérience démontrée dans l'encadrement, l'animation, la relation d'aide ou l'accompagnement des personnes ou des équipes.
- Maîtrise de la langue française : Capacité à interagir, comprendre et formaliser des retours en contexte professionnel.
- Motivation et engagement : Volonté de développer une posture d'accompagnement et de l'appliquer dans son environnement professionnel.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

1 - Assiduité complète à la formation

Les participants doivent avoir suivi l'intégralité des sessions de formation programmées.

2 - Atteindre des critères de performance spécifiques

Les participants doivent démontrer un niveau minimum de compétence dans des domaines clés définis par les référentiels de la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

- Deux professionnels du secteur, actuellement en activité et extérieurs à SKM. Ces experts doivent justifier d'une expérience d'au moins deux ans dans le domaine spécifique concerné par la certification. Ils ne doivent en aucun cas avoir été impliqués dans le parcours de formation des candidats ni avoir participé à tout autre aspect du processus menant à la certification.
- Une personne désignée et mandatée par la directrice de SKM. Ce membre est sélectionné par la directrice de SKM, mais ne doit avoir eu aucune implication directe dans le suivi pédagogique ou la formation des candidats. Le Président du jury est choisi parmi les deux professionnels du secteur, en activité et extérieurs à SKM.

Base légale

Date de décision	27/10/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/10/2028
Date de dernière délivrance possible	26/04/2029

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7348/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	4 500 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.